



COMMUNE DE CHOISY



CONSEIL MUNICIPAL
REGISTRE DES DELIBERATIONS
EXTRAIT N°2026-27

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Choisy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DIZIER, Maire.

Date d'envoi de la convocation du conseil municipal : 3 avril 2026

Date d'affichage de la convocation du conseil municipal : 3 avril 2026

Membres en exercice : 19

Présents : 12

François DIZIER, Sylvie AUROY, Jacqueline CECCON, Anne-Laure FRANCOZ, Andréas HANDLBAUER, Killian L'HOMME, Gwennaëlle ALEXANDRE, Cédric REGLI, Marion SAGNOL MOUSSET, Jacqueline PECORARO, Michel SOCQUET-CLERC, Xavière MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : 4

MASSON Cyril à REGLI Cédric, DESSEIGNE Simon à HANDLBAUER Andréas, GUILLOTTE Yves à PECORARO Jacqueline, LAVOREL Catherine à SOQUET-CLERC Michel

Absents sans pouvoir : 3

Clément FOUQUE, Olivier MIGUET, Aurore MOSSIERE

Nombre de suffrages exprimés : 16

Secrétaire de séance : Anne-Laure FRANCOZ

Délibération n°2026-27. : Approbation du budget primitif 2026

Monsieur François DIZIER, Maire, présente au conseil municipal le projet de budget principal 2026 en nomenclature M57 proposé par la commission des finances qui s'est réunie le 8 avril 2026.

Le budget primitif du budget principal qui est soumis au vote du conseil municipal, s'équilibre en dépenses et en recettes :

- À la somme de 2 255 478.82 euros en section de fonctionnement,
- À la somme de 1 871 844.11 euros en section d'investissement, se répartissant comme suit :

FONCTIONNEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch. 11 Charges à caractère général	703 000.00 €	Ch. 02. Etat de fonctionnement	231 899.82 €
Ch. 12 Charges de personnel	820 500.00 €	Ch. 13. Atténuation des charges	40 000.00 €
Ch. 14. Atténuation de produits	111 000.00 €	Ch. 70. Produits de service	249 850.00 €
Ch. 65 Autres charges	128 500.00 €	Ch. 73 Impôts et taxes	963 729.00 €
Ch. 66 Charges financières	60 000.00 €	Ch. 74 Dotations et participations	650 000.00 €
Ch. 67 Charges exceptionnelles	500.00 €	Ch. 75 Autre produits	120 000.00 €
Ch. 023 virement	419 978.82 €		
042 Opération d'ordre	12 000.00 €		
Totaux dépenses Fonctionnement	2 255 478.82 €	Totaux recettes Fonctionnement	2 255 478.82 €

INVESTISSEMENT

LIBELLES	DEPENSES	LIBELLES	RECETTES
Ch. 10. Taxe d'aménagement	4 000.00 €	Ch. 10 Dotations, fonds divers	807 844.11€
Ch. 16. Remboursement emprunts	288 000.00 €	Ch.13 Subventions d'investissement (dont 490 200 € de RAR)	490 200.00€
Ch. 20. Immobilisations incorporelles	9 000.00 €	040 Opération d'ordre	12 000.00 €
Ch. 21 Immobilisations corporelles	763 500.00 €	024 Cessions d'actifs	0 €
Ch. 27 Immobilisations en cours	54 500.00 €	001 Excédent antérieur	0 €
Ch. 204 Subvention d'équipement	20 000.00 €	021 Virement section fonctionnement	419 978 .82 €
001 Résultat reporté	732 844.11 €	Ch. 16 Emprunts	141 821.18 €
Totaux dépenses Investissement	1 871 844.11 €	Totaux recettes investissement	1 871 844.11€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** la proposition de budget primitif 2026 du budget principal suivant la nomenclature M57, annexé à la présente délibération,

Fait et délibéré à Choisy, le 28 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



François DIZIER

Le secrétaire de séance,



Anne-Laure FRANCOZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (2 place de Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.